



Chèque de caution encaissé à tors

Par **ptitelo**, le **12/05/2009** à **13:41**

Bonjour,
Je souhaiterai savoir quel sont les recours à l'encaissement abusif d'un chèque de caution?
La situation est simple, ma salle de sport à encaisser ce chèque en prétextant que je ne leur avait pas payer deux mois soit 67€ (33.5€ par mois).
hors, après verification et relevé de compte à l'appui, le prélevement à bien été effectué.
De plus, mes prélevements se font habituellement le 5 de chaque mois et mon chèque à été mis en banque le 4.
Aujourd'hui il est hors de question que je paye des frais bancaire pour eux et je souhaite récupérer l'argent du chèque (368€)
Quels sont donc les recours pour cela?
Merci d'avance.
Cordialement.